

Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville retraçant les actions menées au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré dans l'année 2020

Dans le cadre de son projet de cohésion sociale territorial, la ville d'Essey-lès-Nancy a initié plusieurs actions visant au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré au cours de l'année 2020, soit relevant du droit commun, soit au titre des crédits spécifiques de la politique de la ville. Les mesures prises au cours de l'année 2020 pour lutter contre le développement de la COVID 19 n'ont pas permis de reconduire ou mener des actions comme les années précédentes

I LES ACTIONS MENÉES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE RELEVANT DU DROIT COMMUN

1) La mise à disposition de l'espace Pierre de Lune

a) aux associations

La ville d'Essey-lès-Nancy, afin de promouvoir la vie associative sur le territoire communal, notamment sur le quartier de Mouzimpré, a procédé à la réhabilitation de l'espace « Pierre de Lune », sis 2 allée René Laliue, dans le cadre du plan de rénovation urbaine initié en 2008. Cet espace peut être mis à disposition 1 fois par an aux associations d'Essey-lès-Nancy à titre gratuit pour une séance récréative le week-end et en semaine pour une activité présentant un intérêt communal manifeste.

Si une association souhaite bénéficier d'une 2^{ème} location de l'espace Pierre de Lune dans l'année pour une séance récréative les week-ends et les jours fériés, elle bénéficie d'un tarif préférentiel variant entre 84 et 104 € selon les prestations envisagées.

C'est dans ce contexte que l'association « Gymnastique Club » intervient tous les mardis (1h), les mercredis (1h) et les vendredis (1h), et l'association « Gymnastique Volontaire » tous les mardis (1h00) et les jeudis (2h15). Force est de constater que la demande de salles pour les activités physiques en lien avec le bien-être est en hausse.

b) aux particuliers habitant Essey-lès-Nancy

Les particuliers bénéficient d'un tarif préférentiel variant entre 84 et 104 € selon les prestations envisagées pour une location les week-ends et les jours fériés pour l'organisation d'un anniversaire, d'un repas de mariage, ...

L'espace Pierre de Lune a ainsi fait l'objet de 11 locations durant l'année 2020 (33 locations en 2019). le nombre de locations a considérablement baissé suite aux dispositions prises par le Gouvernement pour fermer les établissements recevant du public afin de lutter contre la propagation du virus COVID 19.

c) Dans le cadre de la mise en place des dispositifs périscolaires

La ville d'Essey-lès-Nancy organise des activités périscolaires pour les élèves relevant de l'école élémentaire de Mouzimpré, de l'école maternelle Delaunay et de l'école maternelle Galilée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

2) L'organisation du challenge annuel de basket en partenariat avec BATIGERE et le SLUC Nancy Basket

Cette rencontre annuelle qui devait avoir lieu au printemps 2020, n'a pas pu être organisée en raison du contexte sanitaire lié au développement de la COVID 19.

3) La gestion urbaine de proximité

L'entretien des espaces verts fait l'objet d'une large concertation entre la ville, le bailleur, la métropole et l'association foncière d'union libre pour harmoniser leurs interventions.

Concernant les dépôts réguliers à proximité des molocks, la procédure mise en place par la municipalité visant à lutter contre ces dépôts sauvages demeure efficace, notamment grâce aux diligences effectuées par la police municipale et le signalement régulier d'habitants du quartier. Pour rappel, la procédure est la suivante : le dépôt sauvage est balisé et une affiche est apposée durant une semaine. Un tract est distribué dans les boîtes aux lettres des alentours pour sensibiliser les habitants. La police municipale se tient à la disposition des riverains pour les aider à lutter contre ces incivilités. L'amende encourue par le contrevenant s'élève à 1500 €. L'enlèvement et le nettoyage peut également faire l'objet d'une refacturation par la commune. Près de 70 % des auteurs ont pu être identifiés par la police municipale depuis que cette procédure a été mise en place. Les services techniques municipaux procèdent à l'enlèvement des dépôts pour lesquels les auteurs n'ont pu être identifiés.

Cependant, il n'est pas possible de laisser trop longtemps un dépôt sauvage, notamment pour des raisons d'hygiène mais aussi pour éviter la multiplication des dépôts sur un même site. C'est pourquoi, un agent des services techniques effectue une tournée les week-ends accolés à un jour férié à la demande du maire. Malgré ces dispositions, il a été constaté depuis la période de confinement une multiplication des dépôts sauvages.

4) La réduction de la fracture numérique : un programme pluriannuel d'investissements dans les écoles du quartier prioritaire de Mouzimpré en 2020

La municipalité a souhaité faire du développement des usages numériques dans les écoles un axe prioritaire de son mandat en inscrivant son programme d'équipement informatique dans la politique nationale de lutte contre la fracture numérique et le projet de Refondation de l'Ecole.

Un projet pluriannuel d'équipement reposant notamment sur la dotation de chaque classe en ordinateurs portables reliés à l'internet, de chaque école en bornes Wifi, en classes mobiles (tablettes numériques) et supports de projection adéquats (tableaux blancs interactifs ou vidéoprojecteurs) a été établi en concertation avec les directeurs des écoles élémentaires et maternelles de la ville et l'animateur TICE de l'Education Nationale.

L'ensemble des acteurs, qui ont convenu de se réunir une fois par an pour assurer le suivi du plan, entendent ainsi au travers de ce programme d'équipement décliné sur 6 ans (juin 2015-juin 2020) :

- initier, sensibiliser et former les élèves à l'usage des technologies modernes de l'information et de la communication
- sensibiliser les élèves à un usage responsable de l'internet et simplifier l'accès à l'information
- réduire les inégalités entre les élèves dans l'accès aux technologies de l'information
- faire évoluer les contenus éducatifs et les méthodes pédagogiques
- réduire les inégalités par le développement de pédagogies différenciées
- rendre les élèves acteurs de leur apprentissage et développer leur autonomie
- réduire drastiquement la consommation de papier des écoles.

Cependant, aucune dotation en matériel informatique au profit des écoles du quartier prioritaire de Mouzimpré n'a pu être mise en œuvre en 2020 car la métropole n'a pas été en mesure de déployer les ordinateurs commandés, en raison d'une rupture dans l'approvisionnement liée à la crise sanitaire.

5) Le soutien au conseil de quartier Mouzimpré/Tourterelles

Cette association a pour but de faire participer de façon concrète les habitants à la gestion et à l'animation de leur Ville. Elle facilite les contacts de la population avec les élus, peut débattre de toutes les affaires concernant le quartier et saisir le conseil municipal. La ville d'Essey-lès-Nancy a octroyé une subvention de 450 € pour cette année 2020 au conseil de quartier Mouzimpré/Tourterelles. Le conseil assure également l'animation du quartier par l'organisation de divers événements ludiques et festifs : goûter déguisé, fête des voisins, participation à Estiv'bal, repas partagé entre voisins. Cependant, le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser tous ces événements. Le montant total des concours en nature pour l'année 2020 s'apprécie à hauteur de 323,10 €.

Par ailleurs, le conseil de quartier a initié un partenariat avec le conseil citoyen dans le cadre de la préparation de la manifestation « Mouzim'propre » qui n'a pas pu être organisée en raison du contexte sanitaire lié au développement de la COVID 19 cette année 2020.

II LES ACTIONS MENÉES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE FINANÇÉES PAR DES CRÉDITS SPÉCIFIQUES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

1) Le soutien aux associations œuvrant sur le territoire communal

a) Le conseil citoyen

Le conseil citoyen a contribué à valoriser le recyclage des sapins de Noël en organisant leur collecte sur le quartier de Mouzimpré après les fêtes et en partageant la galette des rois à tous les participants. La 4ème édition organisée le 11 janvier 2020 a connu un franc succès.

Dans le cadre de la convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier au titre de Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) signée avec le conseil départemental, le conseil citoyen a organisé 2 ateliers fin 2019 et début 2020 comme suit :

- atelier « épiluchures si affinités » du mercredi 11 décembre 2019
- atelier « alimentation et cuisine végétarienne » du 15 janvier 2020

Le contexte sanitaire n'a hélas pas permis de développer d'autres ateliers alors même que ces ateliers bénéficiaient d'une bonne fréquentation et d'un attrait manifeste des habitants du quartier.

La 3ème édition de « Mouzim'propre » le 21 avril 2020 en partenariat avec la commune, le conseil municipal des enfants jeunes prévoyant plusieurs ateliers « Repair Café », « La chasse aux déchets », « Gaspillage alimentaire », « Conservons la nature » et « Déguisements » a été annulée en raison de la crise sanitaire et du confinement décidé par le Gouvernement. Seul le « Repair Café » a pu être reprogrammé le mercredi 21 octobre 2020 et a connu une bonne fréquentation.

Pour promouvoir ses actions, le conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy a participé au forum des associations le 5 septembre 2020.

Le conseil citoyen avec la ville a organisé la 5ème édition de « Festi'Lune » le 24 octobre 2020, dans le cadre du festival international du film d'animation (projection de films à caractère éducatif auprès des enfants de différentes classes d'âge) Tous les ateliers : création de cerfs-volants, promenade en poney, ..., ont été annulés en raison du contexte sanitaire lié au développement de la COVID 19.

Aussi, le conseil municipal de la ville d'Essey-lès-Nancy a octroyé une subvention de 500 € pour cette année 2020.

Le responsable du pôle « services aux citoyens », également en charge de la politique de la ville, participe aux réunions du conseil citoyen et à son animation. Le directeur du pôle jeunesse de la ville et l'adulte relais recruté par la ville sont intervenus à chaque manifestation pour l'encadrement des enfants et apportent leur expérience dans le domaine de l'animation.

Le conseil citoyen dispose de l'espace Pierre de Lune, sis 2 allée René Lalique, à titre gratuit, pour organiser ses réunions mensuelles et la préparation de ses activités. Enfin, le responsable du pôle jeunesse et un adulte-relais ont apporté leur concours et mobilisé la logistique nécessaire aux manifestations organisées par le conseil citoyen. Le montant total des concours en nature pour l'année 2020 s'apprécie à hauteur de 6 273,23 €.

Par ailleurs, le conseil citoyen a émis un avis favorable au bilan annuel 2019 portant sur les actions menées par la ville sur le quartier prioritaire de Mouzimpré le 4 février 2020.

b) L'Association « l'Etoile »

L'Association « L'étoile » a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'Etat, BATIGERE, le département, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de deux projets : l'aide aux devoirs et l'apprentissage du français. Le conseil municipal de la ville d'Essey-lès-Nancy a octroyé une subvention de 400 €, BATIGERE 1500 €, le département 500 €, la métropole du Grand Nancy 1000 € et l'Etat 2000 € pour cette année 2020.

c) La Maison du Grémillon

La Maison du Grémillon, gestionnaire d'une épicerie solidaire, a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'Etat, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de ses activités afin de :

-permettre aux bénéficiaires d'accéder à un choix de produits diversifiés et de qualité, de développer leur autonomie, la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour le développement durable,

-développer l'aide numérique administrative mise en place en 2018 en direction des personnes fragiles, isolées ou ne pouvant se déplacer à la Maison du Grémillon,

-favoriser les liens intergénérationnels par des rencontres entre jeunes et seniors autour de la recherche et de la confection de recettes de cuisine anciennes.

La commune via son CCAS a octroyé une subvention de 4 000 €, l'Etat 4000 €, la métropole du Grand Nancy 3000 € et le conseil départemental 1 000 € pour cette année 2020. Le montant total des concours en nature pour l'année 2020 s'apprécie à hauteur de 15 325,35 €.

d) Confiance Projet Emploi

L'association CPE a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'Etat, la métropole du Grand Nancy et de la commune pour le financement de son programme : Emploi Promotion d'une stratégie innovante pour le retour à l'emploi des publics les plus éloignés de l'emploi. Le montant total des concours en nature pour l'année 2020 s'apprécie à hauteur de 3 587 €. La commune a octroyé une subvention de fonctionnement de 1000 € et une subvention exceptionnelle de 4000 €, l'Etat 2000 € et la métropole du Grand Nancy 1500 € pour cette année 2020.

2) L'espace de rencontre pour les seniors

La ville met à la disposition d'un groupe de seniors l'espace de Pierre de Lune pour lutter contre l'isolement chaque lundi de 14h45 à 17h15 dans le cadre d'un atelier « espace de rencontre » constitué par le CCAS. Cependant, il n'a pu être organisé que 9 séances du 6 janvier au 16 mars 2020 inclus en raison du contexte sanitaire.

3) L'organisation de projets culturels sur le quartier de Mouzimpré

a) Le festival d'Essey Chantant dans les écoles du quartier de Mouzimpré

« Essey Chantant » se veut être un festival populaire, c'est un moment privilégié de rencontres entre habitants, attendu par la population, qui contribue à l'image de marque de la collectivité et à l'attractivité de son territoire. La 24ème édition n'a pas pu être organisée en raison du contexte sanitaire lié au développement de la COVID 19.

b) L'animation culturelle au sein du quartier – Estiv'Bal

Cette manifestation n'a pas pu être organisée en raison du contexte sanitaire lié au développement de la COVID 19.

4) L'organisation d'un séjour en direction des familles du quartier prioritaire

L'amélioration des conditions de vie sociale des familles suivies par le C.C.A.S. fait partie de ses priorités d'action. Les familles confrontées aux difficultés du quotidien ont bénéficié d'un « temps d'évasion », de répit pour se ressourcer et mettre entre parenthèses leurs problématiques. Le but à l'issue de ce séjour est de redynamiser les parents dans leur fonction parentale et de renforcer leur implication dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Cependant, il n'a pas pu être organisé un séjour en direction des familles en raison du contexte sanitaire lié au développement de la COVID 19 cette année 2020.

5) L'organisation de « chantiers loisirs de jeunes »

L'action chantier loisirs a été réalisée avec 21 jeunes au total (3x7 jeunes et par chantier). Cette démarche demande une participation active de la part des jeunes. Ils sont dès lors, acteurs principaux dans la réalisation et dans la préparation de leurs loisirs. Accompagnés de l'équipe d'animation, les jeunes préparent le matériel nécessaire, réfléchissent aux éléments indispensables pour la réalisation du chantier/loisirs. Les jeunes sont amenés à participer au choix du lieu des animations

Le déroulement de l'action se réalise de la manière suivante. Grâce à un travail de terrain, les animateurs repèrent et sensibilisent les jeunes. Une fois le contact réalisé, les animateurs sensibilisent et expliquent le déroulement de l'action en leur laissant la possibilité de s'approprier le projet. Ceci est un point fondamental de l'action. Les animateurs ne veulent en aucun cas, même s'il est nécessaire de les accompagner dans leurs choix, leur laisser juste la possibilité d'être des "consommateurs" et des exécutants, mais surtout d'être les acteurs. Les animateurs établissent aussi une relation suivie avec les parents afin qu'ils soient au fait du projet et de ses objectifs.

Les objectifs éducatifs et pédagogiques sont les suivants :

- lutter contre l'oisiveté ;
- mettre en valeur les jeunes et les responsabiliser ;
- permettre aux jeunes de participer activement à un projet mixte et collectif ;
- permettre aux jeunes de trouver une place reconnue au sein d'un groupe ;
- donner la possibilité aux jeunes de participer à la "rénovation" d'un bâtiment public et ainsi de se sentir concerné par la vie de leur ville ;
- permettre aux jeunes de construire collectivement un projet.

La partie chantier se fait selon la saison, les opportunités et les partenariats tissés par le Pôle jeunesse. Pour cette année 2020, les chantiers loisirs de jeunes ont porté sur :

- la réalisation d'une deuxième boîte à lire qui sera installée dans le quartier prioritaire de la ville (Mouzimpré)
- la réfection de salle d'activités,
- la participation à plusieurs ateliers créatifs (atelier bois, cuisine, etc.),
- la participation aux événements du Pôle jeunesse (les jeunes sont impliqués et viennent bénévolement aider l'équipe du Pôle lors des manifestations.

Les projets sont également définis selon les opportunités saisies par le Pôle Jeunesse.

4 jeunes se sont retrouvés de 9h00 à 12h00 le jeudi 13 et vendredi 14 août et également du lundi 17 au vendredi 21 août pour la restauration des différents éléments (mise en peinture et réfection de gardes corps et d'abris à vélo de la mairie). Après une participation active des quatre jeunes et avec par moment l'envie de finir avant d'avoir commencé, l'ensemble du chantier réalisé fût de très bonne qualité. L'heure du départ tant attendue pour le séjour est arrivée. Accompagnés d'animateurs, direction les Vosges pour trois jours et deux nuits avec au programme « Fantastivable », « Hélicopt'air », saut à l'élastique, accrobranche, promenade, visite de la confiserie des hautes Vosges, ballade à l'observatoire de Mérelles, bords du lac de Gerardmer, luge d'été et bowling.

6) L'organisation de colo apprenantes

Les « colos apprenantes » constituent des séjours de vacances au sens du code de l'action sociale et des familles. La commune d'Essey-lès-Nancy s'est engagée à offrir aux enfants et aux jeunes de son territoire (entre « 3 et 17 ans ») une offre de séjours labellisée « colos apprenantes ».

La commune d'Essey-lès-Nancy a identifié et inscrit 20 enfants, dont 5 étaient domiciliés dans le quartier prioritaire de Mouzimpré, qui sont partis en « Colos apprenantes » Lamaisondici Les Voivres du 24 au 29 août 2020. La commune d'Essey-lès-Nancy a pris en charge 20 % du coût du séjour (le coût d'un séjour étant plafonné à 500 € pour 5 jours), ainsi que le coût du transport aller et retour vers le lieu des séjours proposés. Les séjours sont gratuits pour les familles.

L'État s'engage à labelliser une offre de séjours de qualité qui répond aux attentes des enfants et des familles en matière de loisirs tout en proposant des modules de renforcement des apprentissages. Il s'engage à financer le départ en séjour des publics considérés comme prioritaires car les plus exposés aux effets de la crise :

- jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- jeunes en zones rurales ;
- jeunes issus de familles isolées ; monoparentales ou en situation socio-économique difficile ; enfants en situation de handicap ; enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, enfant ayant décroché de l'enseignement à distance faute d'équipement Internet ;
- une attention particulière sera donnée aux mineurs accompagnés par la protection de l'enfance.

7) Les actions menées par le bailleur social dans le cadre de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB

BATIGERE a accordé 3 500 € aux associations locales, dont 2 000 € au conseil citoyen à titre de participation à la 3ème édition de Mouzim'propre, action qui a été ajournée et reprogrammée en 2021 du fait du contexte sanitaire lié à la COVID 19 et 1 500 € à l'association « L'Étoile ».

Le montant total des dépenses prévisionnelles relatives aux programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB a été estimé à 159 463 € en 2020 pour l'ensemble des actions menées pour la formation, le soutien des personnels de proximité, le sur-entretien, la sensibilisation des locataires, l'animation, le lien social et les travaux d'amélioration de la qualité de service. Le montant de l'abattement de TFPB a été estimé à 91 697 €.